

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : AVIPRO IB - ND C131 LYOPHILISAT POUR SUSPENSION OCULO-NASALE / ADMINISTRATION DANS L'EAU DE BOISSON POUR POULES, Lyophilisat pour suspension oculonasale/administration dans l'eau de boisson

Titulaire : ELANCO

Composition : virus de la bronchite infectieuse-vivant, virus de la maladie de newcastle-vivant

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/3040919 2/2023

Date de décision : 23/06/2023